

PLANIFIEZ VOS ACTIVITÉS DE FORMATION EN ACCÈS À L'INFORMATION ET EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (AIPRP)

aapi.qc.ca/programme_des_activites

Québec, 22 mai 2019 | Saguenay, 28 mai 2019 | Longueuil, 11 juin 2019
Laval, 12 juin 2019 | Gatineau, 19 novembre 2019 | Québec, 27 novembre 2019

Formation continue | Initiation aux principales règles applicables en accès à l'information et en protection des renseignements personnels (AIPRP)

Formatrice : *M^{me} Pierrette Brie*, conseillère experte en AIPRP

Cette formation vous propose d'acquérir un minimum de connaissances et de renseignements utiles et pertinents quant à l'exercice de vos responsabilités en matière d'AIPRP. Vous serez initié aux principales règles et aux notions que vous devez appliquer dans l'exercice de vos fonctions. Des outils et des moyens vous seront présentés afin de vous permettre de réaliser avec efficacité les tâches qui vous sont confiées en AIPRP. Des outils de référence de même que de « bonnes adresses » vous seront également proposés pour enrichir votre démarche d'intégration. Cette formation de base s'adresse à tous les praticiens en ces matières nouvellement désignés de même qu'au personnel de soutien qui les seconde, et ce, pour tous les secteurs d'activité.

Québec (ULaval), 7 mai 2019

Journée professionnelle | De meilleures pratiques en accès à l'information et en protection des renseignements personnels par une analyse appliquée de la jurisprudence

Cette journée est offerte en présentiel et à distance par visioconférence

Regroupés en panel, des juristes et des praticiens détermineront les incidences de la jurisprudence sur les pratiques opérationnelles en AIPRP. L'objectif de cette journée est de permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances par le biais d'une jurisprudence « actualisée » et d'en favoriser une mise en application immédiate dans l'exercice de leurs responsabilités. Une attention particulière sera accordée aux décisions prises quant aux conditions d'application des restrictions au droit d'accès : les restrictions constituant des exceptions au droit d'accès, les pratiques se doivent d'intégrer de façon optimale la jurisprudence qui se dégage des décisions prises.

Montréal, (date à venir) septembre 2019

Journée professionnelle | En tant que professionnel en AIPRP, vous avez à intervenir dans la gestion d'un incident impliquant le vol ou la perte de renseignements personnels détenus par votre organisation. Quel sera votre rôle?

Dans le cadre d'une simulation d'incident en sécurité impliquant des renseignements personnels et présentant un risque de préjudices sérieux pour les personnes concernées, les participants auront à élaborer un plan d'intervention pour assurer la gestion de l'incident et à déterminer certaines mesures correctrices à appliquer au terme de la gestion de l'incident. Cette journée sera animée par un spécialiste en sécurité de l'information et des conseillers d'expérience en AIPRP qui pourront, sur la base de leur expérience, soutenir les participants aux différentes étapes de la gestion de la crise où ils seront appelés à intervenir.

Nicolet (ENPQ), 20 novembre 2019

Formation continue | **3^e ÉDITION** | Le traitement des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels reçues par un corps de police : les obligations et les pouvoirs du responsable de l'accès

Formatrice : *M^e Lyne Campeau*, avocate, Division des Affaires policières, Ville de Montréal

Cette formation s'adresse aux membres des corps de police du Québec et aux gestionnaires municipaux. Elle vise à faciliter le traitement des demandes d'accès qui leur sont transmises. Pour cette édition, la formatrice favorise l'apprentissage par le biais de mises en situation vous permettant d'évaluer et d'approfondir vos connaissances au regard des principes et des notions liés au traitement des demandes d'accès qui vous sont transmises. S'inscrivant dans la continuité, cette troisième édition s'adresse autant aux non-initiés qu'à ceux qui ont participé aux précédentes éditions. Ces derniers pourront en effet consolider les connaissances acquises à la lumière des plus récentes décisions des tribunaux, dont celles rendues par la Commission d'accès à l'information.

Toutes les activités de perfectionnement sont reconnues
par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires

PLANIFIEZ VOS ACTIVITÉS DE FORMATION EN ACCÈS À L'INFORMATION ET EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (AIPRP)

aapi.qc.ca/programme_des_activites

Québec, le 12 novembre 2019 | Montréal, le 14 novembre 2019

Formation continue | Le processus décisionnel en accès à l'information : comment décider avec justesse (prendre une décision en portant un regard éthique sur les situations délicates)

Formateur : *M^e André Ouimet*, avocat à la retraite, professeur associé, Faculté de droit, Université de Sherbrooke et consultant en déontologie judiciaire

Le processus décisionnel en accès à l'information met en relief des intérêts parfois divergents, des contraintes administratives telles que les délais ou la non-disponibilité de ressources suffisantes, des aspects relationnels, tant sur le plan de la communication que sur celui des émotions, et parfois de l'incertitude ou des malaises. Comment décider avec justesse dans ce contexte? Les participants à ce cours bénéficieront d'outils leur permettant d'avoir plus de recul afin de prendre des décisions parfois délicates, et ce, de la façon la plus juste possible selon les situations. De plus, ces outils mettront en relief certains aspects du processus décisionnel, notamment les rôles et responsabilités du responsable, la détermination et le rôle des différents acteurs ainsi que les principes et valeurs d'ancrage de la Loi sur l'accès. Le cours propose également une méthode d'analyse simple, basée sur des techniques utilisées en éthique appliquée.

Québec (ULaval), 29 janvier 2020

Journée professionnelle | 3^e ÉDITION | Une décision contestée devant la Commission d'accès à l'information (CAI)! Comment se préparer et se présenter à l'audience?

Audience simulée sous la présidence de *M^e Lina Desbiens*, juge administratif, CAI

Cette journée professionnelle est dédiée aux responsables de l'AIPRP, aux juristes et aux autres professionnels concernés par l'AIPVP. Les participants auront alors l'occasion d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs habiletés quant à la préparation à l'audition d'une demande de révision et à la tenue d'une audience devant la Commission d'accès à l'information, à titre de témoin ou de représentant d'une organisation. En avant-midi : préparation du dossier à titre de témoin ou de représentant d'un organisme public. En après-midi : procès simulé devant *M^e Lina Desbiens*, juge administratif à la CAI.

Montréal, 3 octobre 2019 au 16 janvier 2020

Québec, 5 février au 30 avril 2020

8^e ÉDITION | PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE en accès à l'information et en protection des renseignements personnels

Le Programme vise l'acquisition de compétences propres au domaine de l'AIPRP. Il présente le tronc commun des connaissances et de certaines habiletés que tout praticien en AIPRP se doit de maîtriser, quel que soit son secteur d'activité, afin d'accomplir aisément et efficacement ses fonctions. Ainsi, les participants non-initiés à l'AIPRP seront aptes à œuvrer rapidement dans ce domaine alors que les participants plus expérimentés bénéficieront d'un cadre référentiel qui leur permettra de consolider leurs connaissances et leurs pratiques. En effet, les participants disposeront de procédures et d'outils pour la mise en application immédiate des connaissances acquises. Par son Programme de formation professionnelle, l'AAPI contribue à la reconnaissance de la spécialité et de la spécificité des fonctions en AIPRP en mettant à la disposition des professionnels en AIPRP un programme de formation de 70 heures conçu par des praticiens, pour des praticiens, et unique par son approche, son contenu et la qualité professionnelle des formateurs.

La 8^e édition porte plus précisément sur l'acquisition des compétences suivantes : • Connaître la législation en AIPRP en vigueur au Québec • Organiser et gérer l'accès à l'information • Organiser le travail en accès à l'information en respectant les exigences et les contraintes, tel l'échéancier • Organiser et gérer la protection des renseignements personnels • Connaître les mesures de protection des renseignements personnels • Conseiller la direction de son organisation en gouvernance de l'AIPRP • Connaître des mesures de gestion favorisant l'intégration de l'AIPRP à la gouvernance • Connaître des mesures dans les domaines connexes à l'AIPRP : la sécurité et la gestion de l'information • Savoir prendre une décision en concordance avec des valeurs et des obligations professionnelles.